



Bonjour à toutes et tous,

Le Varognot
N°1-2024

Le mot du maire :

Les lois votées par l'Etat nous contraignent et la loi **NOTRe** (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) a donné à la Communauté de Communes la gestion de l'eau et de l'assainissement et cela à compter du 1^{er} janvier 2026.

Concrètement cela se traduira par une prise de compétence complète alors que la Com de Com n'est, aujourd'hui, pas en capacité de la gérer puisqu'il n'y a pas de personnels qualifiés, pas de structures adaptées au sein de cette collectivité.

Alors comment cela va-t-il se passer ? Suite à une réunion d'information très mal construite lors de la dernière conférence des maires, on nous a expliqué que la Com de Com allait mettre en place les actions suivantes :

- 1- Collecte des informations de toutes les communes afin d'établir un schéma directeur, la mission est confiée à Ingénierie70 qui devra veiller au recrutement d'un bureau d'études.
- 2- Une fois le schéma directeur réalisé par le bureau d'études, la Com de Com aura le choix de gérer ou de déléguer cette compétence. La loi laisse une fenêtre afin que la Com de Com puisse donner aux syndicats ou aux communes l'exercice de la compétence, cela sera débattu en conseil communautaire prochainement.
- 3- 1^{er} janvier 2026 la Com de Com gère la collecte et le traitement, la distribution de l'eau potable ainsi que le traitement des eaux usées de toutes les communes.
- 4- A compter du 1^{er} janvier 2026 la Com de Com aura 10 ans pour lisser le prix de l'eau sur toutes les communes.

Pour rappel les élus de Varogne ont voté contre la mise en place d'un schéma directeur par la Com de Com, c'était la seule action symbolique que nous pouvions faire à notre niveau puisque nous ne pouvons pas nous opposer à une loi votée au niveau de l'Etat.

Alors qu'aujourd'hui nous maintenons un prix de l'eau des plus correct, environ 3€ le m³ d'eau, de la collecte à son traitement final, au 1^{er} janvier 2026 nous allons certainement subir une gestion donnée en pâture à de grands groupes nationaux (Gaz et Eaux, Véolia...) où nous ne serons plus qu'un numéro dans l'ordre des communes qu'ils ont en charge !

Aujourd'hui, et tout cela est transparent pour vous, la gestion est réalisée par les élus de la commune, une pièce du dégrilleur est cassée on remplace, la sangle est emmelée on intervient, le robot de traitement nous prévient d'un surdébit, d'une anomalie sur le réseau... nous gérons et évitons des frais de plus en plus considérables quand on parle de maintenance. Quand nous n'avons que le prix des pièces ou du matériel à remplacer, la facture n'est pas la même.

Et demain ? Demain nous serons certainement dans ce que nous ne voulions pas, ne rêvions pas, à une gestion des services d'eau et d'assainissement par de grands groupes nationaux, quels qu'ils soient, dans tous les cas la facture sera salée et l'eau aura un goût amer.

Je reviens à aujourd'hui, notre réseau a été renouvelé à 80% et les 20% restants sont relativement récents, tout est robotisé, informatisé, nous n'avons pas de fuite et une consommation raisonnable. Je ne sais pas ce que demain nous réserve, ce que la nature nous réserve, ce que le climat nous réserve mais quoi qu'il en soit, à consommation égale, avec un service rendu dégradé par rapport à ce que nous offrons aujourd'hui en réactivité et souplesse, votre facture grimpera inexorablement !!!

J'ai exposé tout cela lors du dernier conseil municipal, et bien entendu nous allons défendre au maximum les intérêts de la commune afin de conserver cette compétence.

Yannick Franchequin

Travaux :

Suite au remplacement des canalisations d'eau potable, il faut que la partie haute de la rue de la Corne soit retravaillée et agrémentée de caniveaux, la rue de la Fontaine sera aussi revue pour éviter les désagréments et le déversoir d'orage situé en amont de l'église sur la Grande Rue va être renforcé. Le mauvais temps n'a pas permis à l'entreprise Faucogney de mettre en œuvre ces réalisations, qui sont dorénavant programmées.



Encore et toujours des incivilités au cimetière, outre les pots jetés par-dessus le mur d'enceinte en ce mois de décembre, des fleurs ont été déposées à l'entrée, nous vous rappelons que vous devez ramener et trier ces déchets chez vous !



Recensement :

Merci à Denis Jacquot pour son dévouement et son sérieux lors de cette campagne qui est maintenant terminée.

Forêt :

Les arbres ont été coupés et sont dans l'attente d'être enlevés par l'entreprise. Les garants ont estimé le volume de bois de chaque lot que les affouagistes viendront tirer au sort en mairie le samedi 6 avril de 10h30 à 11h45. Comme habituellement, le règlement par chèque se fera le jour même, n'oubliez pas votre attestation de responsabilité civile.

Station d'épuration :

Le chalet a enfin été remplacé, l'entreprise STPI agence de Rioz a été sélectionnée pour la fourniture du nouveau bungalow. Après de très longs échanges avec l'assureur, ensuite l'expertise etc... nous avons obtenu une reconnaissance de catastrophe naturelle et le remplacement pris en charge, pour un coût d'environ 9 000€ et une franchise de 300€.

Tout est en place à l'intérieur, nous avons toutefois fait intervenir une entreprise pour une pièce qui a pu être endommagée lors de la chute du chalet.

80 ans de la libération :



Nous sommes en réflexion bien avancée avec les villages alentours afin de commémorer au mieux cet anniversaire le week-end du 14 septembre. Merci à toutes personnes possédant des photos (en prêt bien entendu) de cette période ou souhaitant témoigner de prendre contact avec le maire.

Noël FEINTE nous a quitté le 6 mars à l'âge de 95 ans, nous renouvelons à Odette et toute la famille nos plus sincères condoléances.

Les budgets 2024 ont été votés à l'unanimité lors du dernier conseil ainsi que les taxes qui ne subissent aucune évolution.

Retrouvez l'actualité de la commune quasi en direct sur internet : <https://varogne.fr>

Mais aussi sur : Panneau Pocket



et sur Facebook

